



A l'attention du Médecin Traitant

Meyreuil, le

Madame, Monsieur,

Votre patient désire s'inscrire à un atelier d'activité gymnique :
« Prévention des chutes liées à des troubles de l'équilibre et de la marche »

Ces ateliers ont été mis en place en partenariat avec la CARSAT du Sud-Est, le Docteur Pierre PONTAUD - Médecin Gériatologue du Centre de Gériatrie de la MGEN Saint Cyr Sur Mer, Pascal Cormier – Kinésithérapeute et le Comité Régional Sport Pour Tous.

L'objectif de cette pratique est de proposer à des personnes âgées de plus de 55 ans ayant des troubles de l'équilibre débutants, un travail préventif de sollicitation et de rééquilibration.

Les tests qu'ils vont effectuer ainsi que les mouvements, mettent en jeu l'ensemble des segments articulaires (ci-joint l'ensemble des tests effectués).

Avant toute inscription à ces « ateliers de prévention des chutes », le médecin traitant doit produire, après examen, un certificat de non-contre-indication.

Les personnes ayant des pathologies dites « lourdes » avec des troubles cognitifs et comportementaux sérieux, ainsi que toute pathologie entraînant une perte d'autonomie grave, ne peuvent effectuer ce type de pratiques physiques.

Je vous précise que lors de ces ateliers, l'ensemble des personnes âgées, qui sont au nombre de 10 à 15 maximum, est pris en charge par 1 animateur formé et qualifié pour ces séances d'évaluation et de sollicitation des troubles de l'équilibre, mais il n'y a pas obligatoirement de médecin présent.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments cordiaux.

La Mutualité Française PACA

ATELIER DE PREVENTION DES CHUTES

Certificat Médical de non contre-indication à la pratique des ateliers de prévention des chutes

Je soussigné(e) Docteur.....

certifie que

Nom..... Prénom : Âge :

ne présente aucune contre-indication, cliniquement décelable, à la pratique d'activités physiques organisées par la Mutualité Française PACA, pour les personnes de plus de 55 ans (en rapport avec les antécédents et les maladies actuelles).

Signature et cachet

Attestation délivrée à la demande de l'intéressé(e) et remis en main propre.

Comité de Pilotage : la CARSAT Sud-Est, Comité Régional Sport Pour Tous, Docteur Pierre PONTAUD - Médecin Gériatologue du Centre de Gériatrie de la MGEN Saint Cyr Sur Mer et Pascal Cormier - Kinésithérapeute